

LA MONTAGNE

Pour se déplacer à Auzances et ses alentours sans acheter de voiture

Publié le 10/05/2024 à 09h00



La remise d'un véhicule électrique à Tanguy Marquignon, responsable de l'antenne locale de la Croix-Rouge française, s'est déroulée le 30 avril en présence du Dr Bertrand Rousseau, président délégué de la Croix-Rouge Nouvelle-Aquitaine, de Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental et de Françoise Simon, maire. © Bonnichon Christian

Un véhicule électrique a été remis à la Croix-Rouge d'Auzances (Creuse) pour contribuer au développement du transport solidaire.

La mobilité est un des freins les plus importants à la vie sociale, à l'accès aux soins ou à l'emploi. Le transport solidaire consiste en l'accompagnement de personnes dépourvues de solutions de mobilité et ne pouvant pas conduire. Une solution pour apporter une réponse à l'isolement lié à la mobilité dans le Pays de Combrailles.

Répondre à une diversité de besoins

Courant 2022, les bénévoles de l'antenne locale d'Auzances partageaient avec l'équipe de Croix-Rouge Mobilités le souhait d'apporter pour leur territoire des solutions pour pallier l'isolement social, les difficultés à se déplacer et la dépendance à la voiture individuelle. L'équipe bénévole locale, soutenue par la Délégation Territoriale de la Creuse, a travaillé pendant plusieurs mois afin d'obtenir les cofinancements nécessaires au déploiement d'une activité de transport solidaire, qui permettra aux habitants d'Auzances et des environs de bénéficier d'un accompagnement pour un rendez-vous, un entretien, ou encore une visite à un proche.

Les trajets acceptés dans un premier temps concernent un rayon de 100 km autour d'Auzances. Cette solution de mobilité a été pensée pour répondre à une diversité de besoins, en complémentarité avec l'offre de mobilité existante sur le territoire.

Un projet qui se renforce avec un dispositif de prêt solidaire : si les premiers mois de 2024 sont consacrés à consolider le dispositif de transport solidaire démarré fin 2023, l'équipe travaille déjà à une solution complémentaire. Pour les personnes en capacité de conduire elles-mêmes, le prêt de véhicule est apparu comme réponse complémentaire à apporter. Au départ envisagé via l'acquisition d'un second véhicule pour permettre un prêt de très courte durée à tarif solidaire, c'est finalement une coopération inter-associative qui devrait voir le jour. La Croix-Rouge d'Auzances, de même que celle de Boussac, seront très prochainement point relais pour la mise à disposition de véhicules sans permis du réseau MAP (pour des personnes en démarche d'insertion professionnelle). Un projet soutenu par les collectivités locales et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ainsi que par la mairie, la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine et par le Syndicat Est-Creuse Développement.

Avis aux conducteurs solidaires

Le projet englobant les deux dispositifs ayant été lauréat en 2022 de l'appel à manifestation d'intérêt Avenir Montagnes Mobilités, l'Agence nationale de la cohésion des territoires contribue au financement et a notamment participé à l'acquisition du véhicule utilisé pour le transport solidaire à hauteur de 50 %.

La mise en place d'un tel dispositif est rendue possible grâce à l'engagement de conducteurs solidaires.

<p>Vous êtes sensibles à l'isolement des personnes, seules ou en situation de précarité, alors rejoignez l'équipe de bénévoles en donnant un peu de votre temps. Contact : Tanguy Marguignon au 05.55.66.73.43 ou tanguy.marguignon@croix-rouge.fr</p>
--